



# DOSSIER DE PRESSE

Ateliers de la biodiversité

## ***De la prévention à la gestion du risque requin*** ***- SOLUTIONS PARTAGÉES -***

CONTACT PRESSE : MARC SPISSE  
76 18 74 - [marc.spisser@province-sud.nc](mailto:marc.spisser@province-sud.nc)





# DOSSIER DE PRESSE



## Ateliers de la biodiversité

### De la prévention à la gestion du risque requin

- SOLUTIONS PARTAGÉES -

Comme annoncé lors de la conférence de presse du 21 juin dernier, la direction de l'Environnement de la province Sud et le Pôle aménagement de la Ville de Nouméa vont réunir une centaine d'acteurs locaux autour d'ateliers de la biodiversité, dont la première édition, consacrée au thème « **De la prévention à la gestion du risque requin** » se déroulera le lundi 16 (de 7 h 30 à 18 heures) et le mardi 17 septembre (10 heures à 12 heures) à l'Hôtel de la province Sud.

Une centaine de scientifiques, professionnels usagers de la mer, membres d'associations décisionnaires et autres personnalités locales est attendue.

Les ateliers de la biodiversité se veulent être un espace de travail et de production collective et collaborative, organisée en concertation avec les associations environnementales (Caledoclean, WWF, Sea shepherd et SOS mangroves).

L'objectif de cette première séquence de travail, consacrée au thème :

« **De la prévention à la gestion du risque requin** », est de compléter et consolider le plan d'actions initié à ce jour, notamment en :

- Regroupant une pluralité d'acteurs, d'expériences et d'expertises,
- Permettant de réfléchir de façon collective et collégiale,
- Aboutissant à la formalisation de recommandations et/ou propositions à finalité concrète et opérationnelle.



## De la prévention à la gestion du risque requin - SOLUTIONS PARTAGÉES -

*L'étude IRD en cours.*

### Contexte

Volonté des collectivités d'améliorer les connaissances de l'écologie du requin (identifier les habitats, l'occupation spatiale et temporelle, identifier la sédentarisation des individus) et de mettre en place un plan de gestion du « risque requin » à court, moyen et long terme.

### Protocole

Capture et marquage d'individus (insertion d'émetteur acoustique – durée 10 ans, 1 signal par minute).

Relâche expérimentale de 5 individus sur divers lieux (dans/hors lagon, plus/moins loin du lieu de capture).

Mise en place d'un réseau d'hydrophones afin d'identifier les lieux de fréquentation des requins (73 hydrophones posés à l'échelle du pays, dont 44 hydrophones posés dans la zone de Nouméa en grande et petite rade, marinas, plages, îlots, centre nautique...)

### Résultats

Les requins sont plus ou moins sédentaires

Les requins restés dans la zone de Nouméa fréquentent toute la zone surveillée, avec une présence marquée au quai des pêcheurs et dans les rades.

4 requins sur 5 déplacés sont revenus au port de Nouméa.

Les requins restés dans la zone de Nouméa semblent avoir des habitudes : présence plutôt de 3 heures à 11 heures du matin au quai des pêcheurs (pic de 5 heures à 8 heures), l'après-midi dans la petite rade (pic de 18 à 20 heures), la nuit dans le lagon (pic de 22 heures à minuit), retour au quai des pêcheurs avec un pic à l'entrée de la grande rade de une heure à 4 heures du matin.

## De la prévention à la gestion du risque requin - SOLUTIONS PARTAGÉES -

### *Les compétences.*

**Maire de Nouméa** : moins de 300 mètres, police de la baignade et des activités nautiques

**Province Sud** : moins de 12 milles marins à la terre, protection de l'environnement marin

**Port** : moins de 300 mètres, police et sécurité dans les limites administratives

**Gouvernement** : sécurité de la navigation (moins de 12 milles marins à la terre), gestion des ressources naturelles (ZEE)

**État** : partout, police administrative dans tous les domaines de l'action de l'État en mer.



## De la prévention à la gestion du risque requin

### - SOLUTIONS PARTAGÉES -

**Lundi 16 septembre 2019 • 7 h 30 - 18 h**

Accueil (café + émargement)

7 h 30

<b>Plénière</b> 8 h - 10 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs et ambitions de la journée</li> <li>Contexte local           <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation institutionnelle</li> <li>Étude IRD,</li> <li>Actions conduites et mises en œuvre</li> </ul> </li> <li>Retour d'expériences           <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconquête de la qualité des eaux côtières,</li> <li>Politique publique en matière de gestion des requins</li> </ul> </li> </ul>
<b>Atelier « Connaissance »</b> 10 h 15 – 12 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs</li> <li>Nature des infos nécessaires</li> <li>Gestion zone côtière</li> </ul>
<i>Pause déjeuner à la cafet de la PS</i> 12 h - 13 h	
<b>Atelier « Actions à destination des professionnels, plaisanciers »</b> 13 h - 14 h 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipements - Investissements</li> <li>Réglementation</li> <li>Bonnes pratiques</li> </ul>
<b>Atelier « Protection – Prévention »</b> 14 h 45 - 16. h 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outils et méthodes de protection</li> <li>Approche participative</li> <li>Gestion des signalements / Contrôle</li> </ul>
<b>Atelier « Communication – Sensibilisation »</b> 16 h 30 - 18 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outils, méthodes à déployer</li> <li>Identification des cibles</li> <li>Place du contrôle</li> </ul>
<b>Mardi 17 septembre • 10 h - 12 h</b>	
<b>Restitution</b>	Présentation de la restitution des ateliers

